

**Luxembourg, le 10 août 2020  
Pour diffusion immédiate**

### **La BIL a renforcé sa Compliance**

- **La CSSF a prononcé une sanction administrative à l'encontre de la BIL en raison de certaines faiblesses constatées dans son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).**
- **Aucune activité de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme n'a été identifiée.**
- **La BIL a traité ces observations sans délai et met constamment à jour sa politique compliance.**

Acteur d'envergure et responsable de la communauté financière luxembourgeoise, Banque Internationale à Luxembourg met constamment à jour ses politiques et procédures en matière de compliance (conformité) pour s'adapter à l'évolution des réglementations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Elle s'engage ainsi à assurer le plus haut niveau de conformité réglementaire en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), et elle soutient pleinement la CSSF dans sa mission de supervision.

Durant des contrôles sur place effectués en 2017 et 2018, la CSSF a constaté certaines faiblesses dans les procédures de la Banque qui étaient alors en place. Ces contrôles portaient sur un échantillon de clients des pays de la Communauté des États indépendants, représentant ainsi un nombre limité de clients dont le risque inhérent est généralement considéré comme élevé. En conséquence, la CSSF a décidé d'imposer une sanction administrative de 4,6 millions d'euros, montant proportionnel au chiffre d'affaires de la Banque. Cette amende est liée aux procédures qui étaient en place au moment des contrôles.

Aucune activité de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme n'a été identifiée.

Avec la nouvelle structure de l'actionariat et sous la direction du nouveau CEO, la BIL a rapidement pris les mesures appropriées pour corriger les faiblesses identifiées. La Banque a défini un nouveau et rigoureux cadre de tolérance au risque en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et a adapté sa politique de compliance de son activité Wealth Management. De nouveaux spécialistes en matière de compliance ont été recrutés, des formations supplémentaires en matière de LBC/FT ont été organisées et, de manière générale, la sensibilisation des collaborateurs de la Banque a été renforcée.

La BIL tient à réitérer son entière coopération avec la CSSF dans son travail de surveillance.

Marcel Leyers, CEO de la BIL : "Lorsque j'ai été nommé à la tête de la BIL, ma priorité absolue était de veiller à ce que la gouvernance et les procédures de compliance de la BIL soient encore renforcées afin de garantir l'application des standards les plus élevés à tout moment. Nous avons pris les mesures correctives appropriées par rapport aux faiblesses identifiées par la CSSF."

---

**À propos de la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) :**

Fondée en 1856, la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) est la plus ancienne banque universelle du Grand-Duché. Depuis sa création, elle joue un rôle actif dans les principales phases du développement de l'économie luxembourgeoise. Elle exerce aujourd'hui les métiers de banque de détail, banque privée et banque des entreprises et participe aux marchés de capitaux. Avec plus de 2.000 collaborateurs, la Banque est présente au Luxembourg, en Suisse, au Danemark, au Moyen-Orient et en Chine.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Jörg Moberg  
Banque Internationale à Luxembourg SA  
69, route d'Esch • L-2953 Luxembourg  
Tél. : +352 4590 2948 - E-mail : [jorg.moberg@bil.com](mailto:jorg.moberg@bil.com)

Vincent Pelletier  
Banque Internationale à Luxembourg SA  
69, route d'Esch • L-2953 Luxembourg  
Tél. : +352 4590 5046 - E-mail : [vincent.pelletier@bil.com](mailto:vincent.pelletier@bil.com)